

Interviewee and practical information

Mr. Stany Zabinsky is a prudential policy adviser at the national bank of Belgium and works specifically in the regulation of insurers like Solvency II and has thus followed the development of IFRS 17 in comparison with Solvency II namely. This interview took place in French and not in English.

Recording of some parts was impossible since it was his opinions as a professional and not the opinion of the national bank, hence there will be blank parts in the interview.

Retranscription :

LD : Bonjour, Monsieur, merci d'avoir accepté de faire cette interview avec moi pour mon mémoire sur IFRS 17, avant de commencer l'interview, j'aimerais savoir si je peux vous enregistrer?

SZ : Oui mais je ne sais pas si vous pourrez l'enregistrer. En général, lorsqu'on émet un avis, la décision quant à savoir s'il peut être utilisé doit passer en comité de direction. C'est pourquoi je vous demanderais de couper l'enregistrement si nécessaire.

LD : oui bien sûr, je comprends

SZ : Avant que vous ne me posiez des questions j'aimerais savoir où vous en êtes dans votre travail et ce en quoi je peux vous apporter.

LD : Et bien, j'ai lu des articles des big four de l'eiopa etc ainsi que les travaux de l'IASB et j'ai écrit la partie théorique sur une comparaison entre IFRS 17 et sa précédente version IFRS 4 ainsi que sur les conséquences de l'introduction de la nouvelle norme et maintenant et bien, je suis en train d'interviewer des professionnels comme vous afin de valider mes hypothèses déjà développées.

ZS : Et qu'as-tu pensé de la nouvelle norme vu que tu y as déjà travaillé?

LD : Sans partir dans les détails, IFRS 17 va forcément fournir un cadre beaucoup plus clair à la comptabilisation des contrats d'assurance étant donné que dans IFRS 4 on laissait beaucoup de libertés, on laissait l'opportunité d'utiliser des normes nationales et donc forcément, avec en plus

une exemption d'IAS 8, cela pourrait laisser moins d'opportunités et offrir une information plus comparable avec les différents prescrits pour le bilan et le compte de résultats.

Et par après, ça va avoir un impact sur les données nécessaires aux entreprises, sur les nouveaux indicateurs de performance etc et différents aspects qui vont devoir changer dans les entreprises à cause de l'introduction d'IFRS 17 et des nouveautés de présentation et de calcul et peut-être que Solvency ii va fournir un point de départ pour les calculs nécessaires.

SZ : Et donc, si je comprends bien, vous souhaitez mon opinion sur différents points d'IFRS 17?

LD : Oui c'est tout à fait cela. Par exemple, le premier point, en étant concentré sur le modèle principal pour des raisons de quantité et de facilité, est-ce-que d'après vous, le modèle à composantes prescrit par IFRS 17 va-t-il mieux représenter les contrats d'assurance et donc donner une meilleure qualité à l'information financière qui va ainsi être présentée.

SZ : Sans le moindre doute, qu'il va y avoir une amélioration par rapport à IFRS 4, IFRS 4, on utilise principalement des données contractuelles pour valoriser un contrat, ici on va faire des hypothèses, et je compare souvent avec Solvency ii parce que c'est bien mon point d'appui, mon expertise plus particulière et c'est extrêmement similaire bien qu'ici il y a beaucoup plus de principes dans IFRS 17 alors que dans Solvency ii, il y a beaucoup plus de règles, on est beaucoup plus prescriptifs que dans IFRS 17. Mais dans la logique et dans le raisonnement ça va dans la même direction. On va essayer de faire la meilleure estimation des flux dans les contrats d'assurance et à partir du moment où on va essayer de faire cette meilleure estimation, dans des termes actuariels, on va parler de la valeur attendue, on va avoir beaucoup de scénarios possibles et on va faire la moyenne de ces scénarios possibles pour obtenir la valeur attendue qu'on va ensuite escompter pour avoir la valeur actualisée.

Forcément quand on fait cet exercice de projection, on va tenter d'intégrer toutes les hypothèses possibles et imaginables qui vont faire varier ces flux, ça va évidemment faire se rapprocher beaucoup plus de la réalité et le chiffre sera beaucoup plus proche d'une valorisation maintenant le gros problème c'est que hmm, c'est que c'est compliqué. Personne n'a une boule de cristal, on peut créer des règles et des grands principes mais il faut encore savoir les appliquer mais oui par rapport à l'ancien régime on va sans le moindre doute se rapprocher de quelque chose qui est market consistent.

Donc je pense que ça répond bien à cette question.

LD : Pour expliquer le compte de résultats, maintenant, on a le nouveau principe qui est le contractual service margin, qui va représenter les profits attendus dans le futur, et cela va empêcher certaines pratiques comme l'encaissement des primes pour enregistrer les profits, pardon les revenus.

Donc, deux questions d'après vous est-ce que c'est une bonne solution de reporter tout cela dans le compte de résultats ou bien est-ce que ce serait mieux de tout mettre en compte de résultats directement? Et en parallèle pour les contrats onéreux qui sont backés par des contrats de réassurance, est-ce que ces derniers ne devraient pas être fait selon le même principe ou bien est-ce qu'il faut reconnaître tout directement pour ces contrat d'après vous? Ou y aurait-il de meilleurs moyens de procéder.

SZ : Cela va être un cas typiques de sujet sur lequel je ne peux pas être enregistré car il s'agit de mon opinion en tant qu'expert et pas l'opinion de la banque, je ne pourrai donc pas être cité comme étant « la banque trouve que ... »

LD : D'accord

[.....] 1

LD : On va donc pouvoir reprendre. Une chose qui n'a pas vraiment changé ce sont les éléments demandés en annexe qui sont plus élaborés légèrement à cause de l'élaboration plus importante des modèles dans IFRS 17 par rapport à IFRS 4. D'après vous, est-ce que cela convient ou bien auraient-ils du en demander plus.

SZ : Ma connaissance là-dessus n'est pas assez pointue pour répondre. Je suis désolé, je vous l'avais mentionné par mail que j'étais actuaire de formation et pas comptable et que donc, notre approche était de comparer IFRS 17 plus à Solvency ii particulièrement sur les éléments de Solvency ii.

LD : Oui j'avais bien compris mais ayant l'intention d'interviewer différents profils j'ai un guide général qui reprend aussi bien les points comptables qu'actuariels.

SZ : Bien sûr, bien sûr pas de problème.

LD : Dans la présentation du compte de résultats, il est exigé par la nouvelle norme de présenter un certain nombre de lignes en fonction des variations des divers éléments comme le compte de résultats comme le risk-adjustment etc. Toutefois , il n'est pas demandé d'en faire plus en fonction du caractère déficitaire ou non des éléments des contrats qui varient. D'après vous est-ce-que cela est suffisant pour garantir une information de qualité?

SZ : C'est un peu trop pointu pour moi.

LD : un des gros points qui était aussi problématique c'est la transition d'IFRS 9 en simultanément avec IFRS 17 et il a été permis aux assureurs de faire la transition ensemble ou d'adopter une autre approche voire d'attendre jusqu'en 2022. D'après vous est-ce-que cela vaudrait mieux de faire la transition ensemble pour plus de « facilité » ou non.

SZ : Mon avis ici reste dans le même esprit que ce que l'on a déjà évoqué précédemment, il faut essayer d'éviter un maximum de mismatch lors de la transition même s'il s'agit effectivement d'un exercice difficile.

LD : Bien il est aussi possible que l'adoption de la nouvelle norme comptable fasse disparaître des mauvaises pratiques qui existent pour le moment, est-ce-que cela est correct et est-ce-que vous auriez un exemple de telles pratiques.

SZ : C'est vrai qu'il existe des mauvaises pratiques qui vont disparaître sans en citer mais il y a aussi de bonnes pratiques qui pourraient disparaître, ce qui n'est pas si positif, notamment dans les non-vies où il y avait un côté très prudent dans leurs provisions et réserves, ce qui n'existera plus si l'on prend la moyenne des flux et donc ça par exemple, cela pourrait disparaître.

LD : On quitte le côté plus comptable pour arriver plus dans votre côté plus actuariel et « pratique ».

SZ : ah (laughs)

LD : Donc tout d'abord d'un point de vue pratique, de nouveaux principes vont arriver par rapport aux nouvelles normes et notamment la performance ne va plus être reportée de la même façon, donc d'après vous comment ces indicateurs (KPI) vont-ils évoluer suite à l'arrivée de la nouvelle norme.?

SZ : Déjà par rapport à ce que l'on fait maintenant, les indicateurs ont déjà évolué avec l'apparition de Solvency ii et dans la même lignée vont continuer à évoluer avec l'arrivée de IFRS 17. Ça ne peut aller que dans la bonne direction évidemment.

Vu que les chiffres vont mieux représenter la réalité comme on en parlé, ces indicateurs, calculé sur base de ces chiffres ne peuvent que s'en voit amélioré.

LD : Mais par exemple, est-ce-que de nouveaux indicateurs pourraient apparaître notamment avec les nouveaux concepts ne serait-ce qu'en interne pour évaluer différemment.

SZ : Et bien d'expérience, je pense que la probabilité est relativement forte car cela s'est déjà passé avec Solvency ii et nous-mêmes avons alors mis à jour de nouveaux indicateurs en interne grâce à ce nouveau régime. Et donc pour faire la comparaison ici, c'est tout à fait plausible d'imaginer voire ce scénario se répéter avec IFRS 17. Maintenant, ne me demandez pas lesquels parce qu'on est encore loin de les avoir développé mais ça ne m'étonnerait.

LD : Vous auriez un exemple d'indicateur qui serait apparu pour Solvency ii?

SZ : Non pas comme ça, je devrais faire la recherche.

LD : Qu'est-ce-que va être d'après vous le plus grand challenge auprès des compagnies d'assurance parce que cela devrait toucher toutes les fonctions etc mais qu'est ce qui sera le plus important d'après vous?

SZ : Alors là je pense que des challenges il y en aura beaucoup, premièrement d'être près à temps, de réussir l'implémentation car le day one va être quelque chose de relativement lourd avec tous les calculs rétrospectifs qui sont demandés, donc déjà y arriver, ça va être dur.

Ensuite, il y a également l'aspect expertise, c'est une norme, c'est une norme qui est par nature relativement complexe et vous êtes bien placé pour le savoir...

LD : Effectivement.

SZ : Elle est bien plus complexe que la précédente. IFRS 4 c'était local GAAP, quelque chose de relativement simple comparé à une approche purement market consistency. Et donc, déjà de développer cette expérience en interne pour pouvoir maintenir par après, IFRS 17 d'année en année ça sera un gros challenge. Ensuite, et là plutôt, point de vue technique, je pense que la segmentation

sera un très gros challenge, une segmentation différente chaque année avec des groupes de contrats différents à chaque fois, je pense que ça aussi, ça sera un suivi relativement lourd.

ET oui par après, je pense qu'en termes de personnel, donc les heures investies dedans, ils vont devoir beaucoup plus notamment pour former leur personnel mais aussi en termes de nombres d'employés. Donc, ça aussi ça risque d'être un challenge car le personnel doit être disponible et ici il s'agit d'un domaine extrêmement pointu, on a pas énormément d'experts sur le marché, donc il pourrait y avoir pénurie.

LD : Donc, la partie la plus intéressante ici normalement, j'ai lu dans divers documents notamment un rapport de l'EIOPA que certains concepts de Solvency ii pourraient être utilisés pour faire la transition vers IFRS 17 comme une méthode cost of capital pour le RA ou pour les regroupements des contrats à la base, etc. D'après vous est-ce que ce serait correct pour faire la transition ou non et pourquoi?

SZ : Déjà, on est membre du conseil des superviseurs de l'EIOPA, comme toutes les autorités de contrôle, donc nous sommes membres au groupe technique mais aussi au conseil supérieur qui a approuvé le document dont vous me parliez, donc forcément on est d'accord avec le contenu du document. D'un point de vue technique, je ne pourrais être que d'accord mais

[...] 2

LD : Est-ce que, euh comment dire, est-ce que- l'IASB n'aurait pas été trop loin pour IFRS 17, n'auraient-ils pas pu faire plus simple pour la nouvelle norme tout en gardant la même qualité d'information sans que faire la transition prenne des années par exemple? N'est-ce pas plus complexe que nécessaire?

SZ : Compliqué oui mais il s'agit de projeter la réalité, c'est forcément quelque chose d'extrêmement compliqué. On touche à des modèles statistiques, des modèles actuariels, c'est par nature compliqué. Et maintenant essayer de réglementer ça, ça l'est tout autant. Si je compare IFRS 17 à Solvency ii, je vois dans Solvency ii beaucoup de règles et dans IFRS 17, beaucoup de principes. Les principes généralement permettent déjà plus s'adapter et donc d'adapter son modèle. Est-ce qu'il est trop compliqué à cause de ça, je ne sais pas si ça le rend plus compliqué mais ça peut le rendre plus compliqué à comparer parce que si on a beaucoup, si une même règle permet

d'emprunter plusieurs chemins, la comparabilité n'est pas assurée vu que tout le monde ne prendra pas le même chemin.

LD : Donc ça pourrait entraîner quelques problèmes de bâclage si la transition n'est pas assurée correctement.

Si je fais un résumé, en gros la nouvelle norme va beaucoup mieux représenter la réalité même si elle est fort complexe et nécessite un peu de temps pour la mise en place. Et pour aider à faire la transition, certains éléments de Solvency ii mais avec prudence notamment en ce qui concerne le risk adjustment et le taux d'intérêt.

SZ : Je pense que sur la partie cash flow déjà, il y aura pas mal de recyclage qui pourra se faire, on pourra utiliser certaines bases même si là encore, il pourrait y avoir des points de divergence assez importants particulièrement dans cette segmentation. Cette segmentation est une grande différence entre les deux régimes qui peut empêcher de reprendre tels quels des éléments de Solvency ii parce que justement, on est beaucoup plus granulaire sous IFRS 17.

LD : Toutefois, certains aspects d'IFRS 17 peuvent être calculés à un niveau supérieur et puis redistribués. Donc techniquement, s'il était possible de calculer ces valeurs grâce aux segments de Solvency ii et les redistribuer dans les groupes sous IFRS 17. Enfin en théorie, à voir si c'est faisable en pratique.

SZ : oui effectivement à voir si c'est faisable.

LD : La segmentation est quand même le gros point de divergence vu que même si les techniques de Solvency ii étaient utilisables, encore faudrait-il pouvoir les ramener.

SZ : Hmm Hmm

LD : Sinon, est-ce qu'il pourrait exister une autre norme ou d'autres éléments qui pourraient servir à faire la transition vers IFRS 17 en dehors de Solvency ii?

SZ : Il existe une autre norme maintenant chacun aura son avis sur si oui ou non elle peut être utilisée car c'est une norme à nouveau relativement complexe, c'est l'AESIS de l'IAIS. Qui s'applique pour toutes les plus grandes entreprises. On est encore dans un autre régime similaire à IFRS 17, similaire à Solvency ii mais uniquement pour les plus grands groupes systémiques.

LD : Mais qui pourrait comprendre des éléments utilisables ...

SZ : Potentiellement oui mais là c'est encore une norme qui est occupée à prendre forme, c'est dur de se prononcer là-dessus vu qu'il y a encore des négociations qui se font et qu'on ne sait pas encore précisément où elles vont aboutir mais c'est certainement encore une autre norme qui pourrait être utilisée.

LD : Dernière question cette fois sur les amendements que je traite dans une partie à part. Je me base sur l'exposition draft de 2017. D'après vous est-ce que tous les amendements sont appropriés, notamment celui sur la présentation potentiellement sur base des portefeuilles et plus sur les groupes de contrats ou d'autres?

SZ : Je ne vais pas pouvoir commenter les sujets qui sont discutés pour le moment malheureusement.

[...] 3

LD : Je ne sais pas pourquoi je m'y attendais un peu. Je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter sur les sujets que l'on a discutés.

SZ : Non, je ne sais pas si vous avez trouvé ce document, juste quelques pistes comme cet avis sur la commissions des assurances et les autres. Je trouve que ce sont des bons documents qui expliquent bien les points de convergence éventuels entre les deux cadres.

LD : Non je ne l'ai pas trouvé mais par contre, ces deux rapports, ce sont ceux que j'ai utilisés en grande partie dans mon mémoire pour parler de la comparaison avec Solvency ii.

Merci en tout cas de votre aide.

SZ : Il y a quand même des très bons points entre Solvency ii et IFRS 17 comme la complémentarité entre les deux régimes. On pourrait se dire : « Mais pourquoi encore IFRS 17 en plus de Solvency ii ». Ce sont deux régimes bien différents. Dans Solvency ii, on se concentre sur la solvabilité des assureurs. On va essayer d'être prudent et de calculer des exigences de capital prouvables avec des fonds propres. Alors que dans IFRS 17 on va plus se concentrer sur la performance des entreprises.

LD : Oui ne serait-ce qu'avec la CSM qui est toute nouvelle et qui l'exprime bien.

SZ : Oui, en tout les cas, c'est intéressant d'un point de vue prudentiel également.

LD : Personnellement J'en ai terminé merci pour votre temps en tout cas et pour votre aide.

Off the record

Off the record, some concerns have been raised in our discussions over the following topics that could have an impact on IFRS 17 and its transitions using Solvency ii, as described in the Retranscription by the dot marks at three different places. Below is a summary of those other points that may bring another light since it is the point of view of Mr. Zabinski as a professional and may be different than the one from the national bank. Those blanks are given a number each, the following summary will follow those numbers.

The first of those blanks spoke about the manner of taking future revenue in the balance sheet for insurance and reinsurance contracts. The CSM depicts future revenue for non-onerous insurance contracts and keeps it in the balance sheet which is favorable.

However, on the proposed amendments for the reinsurance contracts it could become possible to recognize gains immediately if the covered contracts is onerous. It would strip a bit of the prudence of recognizing gains/revenue over the time of the contract which is what Mr. Zabinski raised as a concern during our interview.

The second blank was the comparison between Solvency ii and IFRS 17 with the concepts of Solvency ii being potentially used as a basis for calculating the blocks under IFRS 17. His opinion contained points that are a little bit different from what you usually hear on three different points :

- The segmentation may be a big problem in order to use the concepts between the two norms (as further said within the transcript). Not only is the segmentation under IFRS 17 much more granular but it may also change from year to year which is not the case of Solvency ii. Even though the requirements are similar those differences could have a big impact on the possibility of using the elements of Solvency ii (and thus with its segmentation) in IFRS 17 which will have a moving segmentation from year to year and with distribution problems across contracts.
- The risk adjustment used under Solvency ii is therefore also controversial since it's based on the solvency ii goal to provide provisions and ensure the solvability of the insurers whereas the goal under IFRS 17 is completely different. And its allocation

to contracts under IFRS 17 may be unpracticable due to the segmentation problems discussed above.

- The interest rates lately are probably the most important (potentially). Solvency ii uses an ultimate forward rate on the interest swap rate curve for EU or government bonds that is calculated by extrapolating the rates beyond the last liquid (and deep and transparent) point on the basis of a certain method and based on expected inflation. There would be a possibility to examine interest beyond the LLP that would better match the market than the extrapolated interest rates. So even though the basic method of Solvency ii may be similar to IFRS 17, the numbers used may not meet the criteria of market consistent because of a rather political choice of the input in calculating the different time-based rates. This choice and the possibility or not to use them on the measurement of IFRS 17 may have an impact on the values of the balance sheet since this rate is used to discount for a lot of years and impact may be huge.

The last blank was over the amendments which Mr. Zabinski is he agreed with most amendments from what he has seen (minus the reflection over the gains in case of reinsurance contracts). He also brought out the fact that he thinks that IFRS 17 is a good version of a standard for insurance contracts without doing too much. He thinks that doing more rules would not bring anything better. For example, with other regulations such as Solvency ii, this is a lot more prescriptive but people always find creative ways to do something borderline. In conclusion, doing something with principle to respect and explanations to give is the better idea.